

DÉCAPANT DÉTARTRANT DÉSINCRUSTANT AVEC INDICATEUR VISUEL DE DOSAGE



DETARMAX ID

ENTRETIEN BÂTIMENTS
ET PEINTURES • SANITAIRES

ACTION
• **Détartrer**



INNOVATION :

- Formule permettant la dissolution immédiate des laitances, efflorescences, résidus de ciment, traces de rouille et calcaire.
- Enrichie en de tensioactifs et solvants organiques, permettant d'émulsionner les graisses animales et minérales.

PROTECTION :

- Contient un indicateur colorimétrique pour des applications précises et économiques :
 - Evite le surdosage.
 - Efficace pour une dilution précise.

CONSEIL :

- Idéal pour les surfaces type tomettes, pierre, plage de piscines, marbre non poli, coques de bateaux, ...
- Convient pour tous les types de secteurs d'activités : services techniques, entreprise du bâtiment, plombiers, garagistes, stations-service, piscinistes, ...

MODE D'EMPLOI :

- Diluer DETARMAX ID dans un seau jusqu'à la coloration souhaitée.
- Détartrage des sanitaires, cuisines, ...
- Rénovation des surfaces entartrées et élimination des dépôts importants de calcaire.
- Élimination des dépôts importants de laitance, tartre ou ciment.
- Concentration maximum, à réserver pour les travaux difficiles de décapages, dérochages.
- Système réversible : en cas de surdosage, rajouter de l'eau jusqu'à obtention de la bonne couleur.
- Pulvériser et laisser agir, brosser, puis rincer à l'eau sous pression jusqu'à disparition de la couleur bleue.
- Ne pas utiliser sur des surfaces métalliques.

** Pour plus d'informations, se reporter à la fiche complémentaire.*

CARACTÉRISTIQUES :

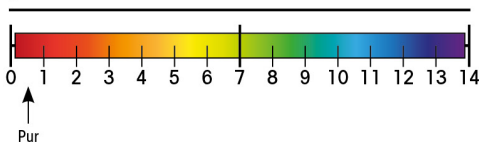
- Aspect pur : liquide orangé.
- Densité : $1,20 \pm 0,02$.

CONDITIONNEMENTS :



Bidon
1 L

pH :



IR :

11/23

IPC

une entreprise
certifiée

ISO 9001 : 2015

ISO 14001 : 2015



Quality Assurance
Systems Ltd

Innovation Protection Conseil

IPC SAS – CS 71821 – 29218 BREST CEDEX 2 - FRANCE
Tél. : 0033 (0)2.98.43.45.44. – Fax : 0033 (0)2.98.44.22.53.

Page 1 sur 2
Création : 15.03.16
IR : 14.11.23

**Décapant, détartrant, désincrustant
avec indicateur visuel de dosage**

MODE D'EMPLOI :

○ Diluer dans un seau jusqu'à la coloration souhaitée :

- **BLEU** (*dilution de 0.5 à 5 %*) : pour une action nettoyante et décapante économique et quotidienne des surfaces (élimination de la grisaille des sols carrelés, de la laitance et dépôts de ciment ou de calcaire peu épais).
- **VERT** (*dilution de 7 à 23 %*) : pour la rénovation des sols particulièrement encrassés des ateliers, garages, stations services. Décapage des sols avant peinture. Remise en état des bassins, des intérieurs de piscines, des zones fortement entartrées. Elimination des oxydes métalliques et de tout calcaire en général.
- **JAUNE** (*dilution de 26 à 36 %*) : élimination des dépôts de ciment ou béton d'épaisseur importante dans les bétonnières, matériels de TP, élimination des coquillages sur les coques de bateaux et réception de chantier des sols carrelés.

○ Lorsque le produit devient **ORANGE** (dilution > à 42 %), la concentration est excessive, à réserver pour des travaux très difficiles (dérochage).

○ Le système est réversible : en cas de surdosage, rajouter de l'eau jusqu'à l'obtention de la bonne couleur.

○ Rinçage : le produit est neutralisé lorsque le **BLEU** a disparu.

○ Après application par épandage ou pulvérisation, laisser agir, brosser, puis rincer à l'eau sous pression.